



syndicat
national des
agents des
douanes

CTSD du 20 février 2012 2ième round

Lille, le 21 février 2012

Après la tenue le 31 janvier du Comité Technique de Service Déconcentré (CTSD) au cours duquel les représentants du personnel ont examiné 7 des 13 points à l'ordre du jour et rejeté unanimement les points relatifs à la suppression en 2012 de 38 emplois PAE pour l'ensemble de l'interrégion de Lille et la fermeture du bureau de Mardyck (raffinerie), ils ont été reconvoqués ce 20 février.

Cette nouvelle réunion portait donc sur ces deux points rejetés et sur ceux non traités le 31 janvier.

En préambule, le président nous a livré des précisions sur la situation de certaines unités et bureau.

Pour les unités d'**Avesnes** et **Hirson** il a précisé que la période de mise sous observation de leurs performances se poursuivait jusqu'à la fin du premier semestre 2012. Il en tirera les conséquences dans un sens ou dans un autre lors du prochain CTSD de juin 2012.

En ce qui concerne les risques liés à la présence avérée d'amiante dans les locaux de l'observatoire de **Rekkem**, le DR de Lille (président du CHSCT du nord) a proposé de mettre la question à l'ordre du jour du prochain comité compte tenu de la prochaine disparition de ces bâtiments et des travaux subséquents qui doivent être entrepris par les autorités belges. Il a souligné les difficultés liées à l'installation de l'observatoire en territoire belge, aux différences de législation entre nos deux pays et à l'absence de maîtrise par notre administration des travaux engagés.

Il a été alerté aussi sur la possible diffusion d'amiante, même en l'absence de travaux, dans ces locaux du fait de leur dégradation et de leur vétusté. Dans ce cas un suivi des agents ayant travaillé sur ce site doit être engagé.

A propos du **bureau principal d'Amiens** le président nous a annoncé que compte-tenu des effectifs réels du service et de la pétition des agents remise lors du CTSD du 31 janvier, un renfort de deux paris-spé. Le premier arrivera dès début mars et le second dès que possible. Il a aussi évoqué un rééquilibrage en interne des effectifs au sein des différents services de la résidence avec un ajustement dans le temps.

I-Approbation du PV du CTSD du 31 janvier : vote : adopté à l'unanimité

II Dialogue de gestion 2012 : Effectifs , Budget, TSI et EPA Masse

Le président a rétabli les tableaux PAE et ER 2012 confirmant le rattachement de la **BSI d'Arras** à la DR de Dunkerque et la perte de 38 emplois PAE pour l'interrégion.

Sur l'avenir du **bureau de Roubaix**, le président a précisé que ce dernier conservait à ce jour son statut de bureau spécialisé sur la vente à distance. Cependant le rattachement de ce service au bureau principal de Lesquin en tant que bureau de contrôle est envisagé.

Pour le **bureau d'Arras** et malgré le contenu du Document d' Orientation Régional (DOR) dans lequel l'hypothèse d'un rattachement sur la DR de Lille apparaît, le président a déclaré que rien n'était fait et qu'il s'agissait de pistes de réflexion pour lesquelles des travaux d'expertises devaient être menées. Il a ajouté que dans l'éventualité d'un rattachement du bureau d' Arras à la DR de Lille, il n'envisageait pas de restructuration (structure du bureau + effectifs).

Par ailleurs, le DR de Dunkerque a indiqué qu'il tiendra un premier groupe de travail fin mars 2012 et un second GT avant fin avril 2012 sur la situation de ce site (bureau +brigade). Le président a souligné la légitimité de ces deux services.

Le président a confirmé le transfert d'un emploi de **TSI** de Dunkerque vers Lille ainsi que la fusion des services de **Masse** au 1er janvier 2013 tout en n'excluant pas la mise en place d'un relais de proximité à part temps

Selon le président l' Unité Régionale de Masse de l'interrégion de Lille se situe en zone moyenne en terme de charge (3,05 ETPT) par rapport au niveau national. Il a reconnu l'imperfection des éléments de calcul de la charge de travail puisque ne sont pas pris en compte certains critères : le turnover de locataires, la distance géographique, le volume de gestion des dossiers de travaux de rénovation et du suivi des entreprises retenues,...

vote : contre à l'unanimité

*Pour la CGT nous avons tenu à préciser qu'il existait malgré tout un point positif sur la gestion des structures : la création de l'échelon **motards de Laon**.*

III Fermeture de Mardyck raffinerie

Le président a confirmé qu'en raison de l'abandon par TOTAL de son activité de raffinage et donc de son changement de statut fiscal (passant de l'usine exercée à l'EFS) la présence d'un service douane dans les locaux appartenant à l'opérateur ne s'imposait plus juridiquement. De ce fait la fermeture de ce service est inéluctable.

En conséquence, la mission de contrôle de l' EFS sera mise en oeuvre depuis le bureau de Dunkerque Port. Cependant, il n'a pas exclu la possibilité d'une prise de service par les agents à Mardyck sous réserve de la signature d'une convention entre TOTAL et le DR de Dunkerque.

vote : contre à l'unanimité

IV Bilan hygiène et sécurité 2011

Le DR de Lille (président du CHSCT du nord) nous a apporté quelques informations notamment que 9500 agents sont gérés par les 5 CHSCT de l'interrégion dont 18% de douaniers et que le budget a été augmenté de 4,2%.

Il a aussi annoncé la prochaine mise en ligne de tous les documents concernant le CHS (plaquettes, stages,document unique, ...) sur un site dédié.

Il a reconnu l'insuffisance de projets présentés à l'initiative de la DGDDI. Il a émis le souhait de mettre en place des travaux préparatoires dans le cadre d'un GT, en amont des CHSCT, afin d'élaborer des projets propres à la douane.

Le président a par ailleurs dit qu'un débriefing de l'accident dont a été victime un agent de la BSI d'Arras (renversé par un véhicule) sera prochainement organisé et qu'il conviendra d'en tirer les conséquences.

Concernant l'installation d'une antenne pour le LAPI à Calais Littoral aucune suite n'a été donnée à notre courrier adressé au médecin de prévention. Le président a répondu que cette antenne faisait partie d'un marché national, qu'elle répondait aux normes de certification de l'ASN. Néanmoins, il s'est engagé à nous fournir les conclusions du médecin de prévention.

V Bilan FP

Le président a marqué la forte contribution de la DI de Lille au fonctionnement de la DNRFP par la mise à disposition de 68 agents pour un volume de 408 jours de formation.

Il a souhaité qu'une action de pédagogie et d'explication concernant le e.learning soit engagée par la DNRFP au plus près des agents, ce qui constituerait un juste retour de l'investissement des agents de la DI en matière de formation.

Il a rappelé la nécessité de convaincre les chefs de services d'aménager des plages horaires afin de permettre aux agents inscrits dans ce type de formation de les suivre dans de bonnes conditions.

Le chef du pôle BOP-GRH a noté avec satisfaction que l'ensemble des agents de la surveillance ont été formés aux nouvelles règles en matière de retenue douanière. Une formation Writer a été dispensée en complément de celle-ci.

Il a insisté sur l'importance du recueil des besoins en formation lors des entretiens d'évaluation pour l'établissement des plans de formation professionnelle interrégionale.

Il a souligné la difficulté de disposer de suffisamment de formateurs pour assurer la mission.

Les exclus de la formation sont principalement des agents ayant des problèmes de santé .

Le chef du pôle BOP-GRH nous a fait remarquer les bons résultats en matière aux préparations aux examens et concours, notamment ceux obtenus dans le cadre des examens professionnels.

VI La modulation

Toutes les étoiles ont été distribuées.

VII Les risques psychosociaux

Le président nous a communiqué un référentiel sur les risques psychosociaux élaboré à partir des audits menés dans 12 sites de l'interrégion. Il nous l'a présenté comme la suite logique d'une déclinaison ministérielle et comme un simple outil s'insérant dans une politique de veille sociale.

Selon lui cet outil, non définitif, est destiné à n'être qu'une aide au diagnostic mais surtout pas la panacée.

Le président a précisé que ce document constituera la preuve matérielle de la prise de responsabilité de la hiérarchie face aux problèmes rencontrés, conformément à la loi en vigueur.

Il nous a informé qu'il transmettra ce document aux CHS, médecins de prévention et acteurs sociaux.

Nous lui avons fait remarquer la pertinence des risques diagnostiqués mais nos divergences sur les préconisations envisagées. De même, nous avons évoqué notre inquiétude quant à la préservation de l'anonymat des agents audités et la neutralité du cadre supérieur de l'administration ayant mené cette mission. Nous aurions préféré l'intervention d'un cabinet privé.

Le président a accepté nos remarques mais a rappelé les obligations des agents des douanes sur le respect du secret et de la discrétion professionnels.

Il a rappelé la possibilité de faire évoluer ce document selon les remarques des différents acteurs sociaux.

C'est ainsi qu'il a proposé la tenue d'un groupe d'experts sous forme de comité restreint relevant de chaque branche d'activité afin de finaliser ce référentiel.

VIII Questions diverses

Nous lui avons demandé de préciser quelles étaient les modalités d'application de la journée de carence et les conséquences des congés de maladie dans le calcul des droits à journées ARTT.

Le président nous a fait part que pour l'instant aucune note définitive émanant de la DG n'a été publiée.

Sur le régime des contrôles embarqués, le président nous a apporté les précisions suivantes :

- dénonciation de la SNCF des accords de 1995 relatifs aux indemnités versées aux agents dans le cadre de leurs contrôles embarqués.

- au 1/01/12 un nouveau dispositif est mis en place avec le paiement par la DGDDI des taux de repas et la création d'une nouvelle ACF en remplacement des primes de roulement avec une garantie des rémunérations.

- le nouveau dispositif s'appliquera à l'ensemble des brigades ferroviaires.

Pour la préparation des JO 2012, le président nous a annoncé qu'un renfort de 4 EMC (dont deux jusqu'à la fin des paralympiques) a été sollicité par enquête nationale. Il s'est également réservé la possibilité de demander l'anticipation des mutations ou des sorties de stage.

Le DR de Dunkerque a annoncé la réouverture du PPF de Mark.

Enfin, le président a validé les nouveaux horaires du bureau principal de Boulogne, soit 37 heures hebdomadaires.

Les Elus CGT